

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

SGEPP: requalification de la sphère GPL pour plus de capacité de stockage

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

POUR satisfaire la demande de plus en plus croissante et exigeante en gaz butane parmi la population, il faut une augmentation des capacités de stockage. La remise en service de la sphère GPL (gaz et pétrole liquéfiés) laisse entrevoir que le ministère du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, à travers la Société gabonaise d'entreposage des produits pétroliers (SGEPP), compte bien atteindre cet objectif.

La sphère GPL du dépôt d'Owendo vient en effet de connaître une requalification. Le ministre du Pétrole, Vincent de Paul Massassa, a ainsi procédé à la remise en service de ladite sphère vendredi dernier au siège de la SGEPP, à Owendo.

"La SGEPP devra voir ses activités progresser à l'intérieur du pays, tandis que celles qui sont menées au port d'Owendo sont appelées à se diversifier et se développer", a déclaré le ministre. Au cours de la cérémonie, le directeur général de la SGEPP, Félix

Andy Makindey-Nze Nguema a indiqué que " la requalification ou décennale est une exigence réglementaire consistant à vérifier l'intégrité mécanique et volumétrique en renouvelant tous les appareils mécaniques (vannes, robinets, tuyauterie, piquages) et volumétriques (jaugeurs, prises de températures, prises de pressions). Elle a lieu tous les 10 ans". Le directeur général a précisé que " la sphère augmentera les capacités de stockage de la SGEPP et du pays de 4 à 10 jours". La sphère de gaz est un réservoir



Photo: GMNN

La remise en fonction de la sphère GPL augmentera la capacité de stockage.

voir à forme sphérique servant à stocker le gaz butane avant son conditionnement dans les bouteilles de gaz pour l'utilisation domestique. La SGEPP possède

un centre emplisseur qui conditionne ce gaz dans des emballages de 12,5 kg, 32 kg, 37 kg et 52 kg. La sphère a une capacité de 2 000 m3.

Assurances: Saham assurance se mue en Sanlam Gabon

Photo: H.N.M



Saham assurance devient Sanlam Gabon.

H.N.M
Libreville/Gabon

CE 31 mai, le changement sera effectif. Saham assurance va devenir Sanlam assurance Gabon. L'annonce en a été faite, mercredi dernier, par l'assureur à la faveur d'une conférence de presse à laquelle prenaient part le président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fegasa), Andrew Crépin Gwodog, et un représentant de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima).

Après plusieurs années d'existence, la maison d'assurance intègre le groupe Sanlam, riche de 100 ans d'expérience dans plus de 30 pays africains. Le changement de ce groupe fait suite au rachat de Saham (Maroc) par le groupe sud-africain Sanlam dont la robustesse sur le marché de l'assurance n'est plus à prouver. Les filiales gabonaises dirigées par l'Administrateur-directeur général Roger-Marc Pouget changent par conséquent de dénominations sociales et deviennent, au terme de cette opération et après

validation par la CIMA, Sanlam Gabon (Saham Assurance Gabon) et Sanlam Vie Gabon (Saham Assurance Vie Gabon).

Si ce changement de dénomination n'aura aucune incidence sur la qualité de l'offre de cette maison d'assurance, Roger-Marc Pouget rassure quant à l'ensemble des innovations prévues au lendemain de cette absorption au bénéfice des assurés. "Le changement de marque ne va pas perturber nos assurés. La continuité c'est le propre des assureurs. Aujourd'hui, l'ambition c'est de s'adosser à un grand groupe. Et, donc, protéger encore mieux les assurés des aléas que l'on couvre au quotidien", a indiqué M. Pouget. Non, sans ajouter que " ce changement de dénomination nous permettra d'accéder à une nouvelle dimension en intégrant un groupe panafricain de notoriété internationale et leader continental de l'assurance. L'expertise et la solidité financière du groupe Sanlam constituent un levier majeur pour nous hisser au rang de leader sur le marché gabonais".



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE " EOG 6% NET 2021-2026 "

ÉMETTEUR : ÉTAT GABONAIS

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 21 MAI AU 03 JUIN 2021

MONTANT DE L'ÉMISSION : **175** MILLIARDS DE FCFA

TAUX D'INTÉRÊT : **6%**

NET/AN SUR CINQ (5) ANS.
NON EXONÉRÉ D'IMPÔT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE LA ZONE CEMAC

Accélérons la transformation de notre économie

Nombre de titres: 17 500 000 obligations. Valeur nominale: 10.000 fcs. Minimum de souscriptions: 50 titres. Amortissement: Linéaire quatre (4) ans et un débord d'un (1) an. Maturité: Cinq (5) ans. Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur les marchés financiers de la zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APF-03/2021.